



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2010

---//---

L'an Deux Mille Dix, le dix-huit mars à sept heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Michel BUILLARD, Député-Maire de la Ville de PAPEETE.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 7h55.

Le Conseil Municipal, Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, nomme Mlle Hinatea TAMA Conseillère municipale, à l'unanimité, en qualité de secrétaire de séance.

Le (la) Secrétaire procède à l'appel des membres :

NOM ET PRENOM	PRESENT	ABSENT	PROCURATION A	Observations
BUILLARD Michel	X			
CLARK Jean-Claude	X			
TEAHA Danièle	X			
MAIOTUI Paul	X			
BOUTEAU Nicole	X			
FONG LOI Charles		X		
TRAFTON Mareva	X			
TEMEHARO René	X			
SHAN SEI FAN Victorine	X			
DESTANG Max	X			
TAMA Hinatea	X			
ELLACOTT Alban	X			
LE GAYIC Roméo	X			
PANAI Florienne	X			
ADAMS Myrna	X			
MAI Alain	X			
CHAMPS Agnès		X		
IENFA Jules		X		
PENOT Yvette		X		
TANSEAU Robert	X			
LOMBARD Adrien		X		

LIVINE Danielle		X		
TE PING Antoinette	X			
TEATA Marcelino		X		
PUHETINI Sylvana	X			
BORDET Lily		X	PUHETINI Sylvana	
SUEN KO Régina	X			
SARCIAUX Aldo	X			
GATIEN Johanna	X			
MATAOA Myron		X		
CARLSON Jean-Michel	X			
PEU Titaua		X		
TCHEONG Céline		X		
TERIITEPOROUARAI Thomas		X		
NAIA TERIIPAIA Amaronn		X		
TOTAL	22	13		

Le nombre des membres composant le Conseil Municipal est de 35 dont 35 en exercice.

22 membres sont présents à l'ouverture de cette séance, formant la majorité. Le Conseil Municipal peut délibérer valablement aux termes de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'ordre du jour de cette séance porte sur l'examen des affaires suivantes :

I°) Adoption du compte-rendu de la séance du 25 février 2010 :

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal si le compte-rendu de la séance du 25 février 2010 appelle de leur part des observations.

Aucune observation n'a été formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité dans son intégralité.

II°) Décisions prises par le Maire en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Monsieur le Maire rend compte au conseil municipal des décisions qu'il a prises dans le cadre de sa délégation :

N°	TITRE DE LA DECISION	OBJET DE LA DECISION	RECUE A I.D.V. LE	RENDUE EXECUTOIRE LE
2010-20	Convention	Convention n°2009-1/Div du 27/11/09 passée avec la SARL SOCOTEC POLYNESIE, pour la vérification technique concernant la solidité des ouvrages et la sécurité des personnes dans le cadre de la reconstruction de la cantine de l'école Tamanui située à Paofai, pour un montant de 1 540 000 FCFP TTC.	01/12/09	10/12/09
2010-21	Marché public	Marché public de service n°42/2009 du 30/12/09, acte d'engagement, conclu avec	31/12/09	18/01/10

		l'EURL PROPRETE EN POLYNESIE, pour le nettoyage du marché municipal de PAPEETE « MAPURU A PARAITA », pour un montant minimum de 2 750 000 FCFP TTC et un montant maximum de 8 000 000 FCFP TTC.		
2010-22	Marché public	Marché public de fournitures n° 43/2009, acte d'engagement, conclu avec TAHITI DIGIT IMPORT, pour l'acquisition d'horodateurs de voirie solaire pour la Commune de PAPEETE, pour un montant minimum de 6 500 000 FCFP TTC et un montant maximum de 24 500 000 FCFP TTC.	04/01/10	19/01/10
2010-23	Formation	Cahier des charges relatif à une formation proposée par la CCISM sur le raccordement des particuliers au réseau public d'assainissement pour un montant de 591 600 FCFP TTC.		27/01/10
2010-24	Contrat de prestation	Contrat de prestation conclu avec la SARL ARCHIPELAGOES relatif à l'accueil des paquebots de luxe à Tahiti en Février 2010 pour un montant de 1 000 000 FCFP TTC.		29/01/10
2010-25	Marché public de travaux	Marché public de travaux n° 7/2010, acte d'engagement, conclu avec COVACI Tiberiu, pour la rénovation de la salle des Mariages de la Mairie de PAPEETE, lot n° 01 : Démolition, lot n° 02 : Serrurerie, lot 03 : Platerie murs et plafond, pour un montant de 2 884 750 FCFP TTC.	02/02/2010	08/02/2010
2010-26	Marché public de travaux	Marché public de travaux n° 9/2010, acte d'engagement, conclu avec ELEC 2000, pour la rénovation de la salle des Mariages de la Mairie de PAPEETE, lot n° 5 : électricité, pour un montant de 1.821.643 FCFP TTC.	02/02/2010	08/02/2010
2010-27	Marché public de travaux	Marché public de travaux n° 8/2010, acte d'engagement, conclu avec SARL AFFICHES DE TAHITI, pour la rénovation de la salle des Mariages de la Mairie de PAPEETE, lot n° 4 : Faux plafond, pour un montant de 2.772.000 FCFP TTC.	02/02/2010	09/02/2010
2010-28	Marché public de travaux	Marché public de travaux n° 10/2010, acte d'engagement, conclu avec EURL FARE AITO, pour la rénovation de la salle des Mariages de la Mairie de PAPEETE, lot n° 6 : Parquet menuiserie, pour un montant de 1.794.593 FCFP TTC.	02/02/2010	09/02/2010
2010-29	Marché public de travaux	Marché public de travaux n° 11/2010, acte d'engagement, conclu avec ALLO DECO, pour la rénovation de la salle des Mariages de la Mairie de PAPEETE, lot n° 7 : Peinture, pour un montant de 2.066.790 FCFP TTC.	02/02/2010	12/02/2010
2010-30	Convention	Convention 2010/001/DAF relative aux action de formation et d'information du		18/02/2010

		personnel de la commune de Papeete dans le cadre des programmes de formation de la compétence informatique du SPC.PF, pour un montant maximum de 500.000 FCFP pour une année civile.		
2010-31	Marché public de travaux	Marché public de travaux n° 12/2010, acte d'engagement, conclu avec SARL STEP, pour la rénovation de la salle des Mariages de la Mairie de PAPEETE, lot n° 1 : Gros œuvre – Démolition, pour un montant de 25.472.425 FCFP TTC.	16/02/2010	24/02/2010
2010-32	Marché public de travaux	Marché public de travaux n° 13/2010, acte d'engagement, conclu avec EURL Vairao Constructions, pour la rénovation de la salle des Mariages de la Mairie de PAPEETE, lot n° 2 : Electricité - Climatisation, pour un montant de 3.034.647 FCFP TTC.	16/02/2010	25/02/2010
2010-33	Marché public de travaux	Marché public de travaux n° 14/2010, acte d'engagement, conclu avec ALLO DECO, pour la rénovation de la salle des Mariages de la Mairie de PAPEETE, lot n° 7 : Peinture, pour un montant de 2.066.790 FCFP TTC.	16/02/2010	25/02/2010
2010-34	Convention	Convention de partenariat dans le cadre du salon Seatrade Cruise Shipping Convention 2010 de Miami, pour un montant de 500.000 FCFP TTC.		26/02/2010
2010-35	Contrat	Contrat d'entretien particulier n° CE1003002 avec la société Energie Telecom Informatique Tahiti, pour l'entretien du matériel téléphonique, pour un montant forfaitaire annuel de 150.000 FCFP HT.		04/03/2010
2010-36	Marché public de travaux	Marché public de travaux n° 6/2008, Avenant n° 1, acte d'engagement, conclu avec Groupement Espace Paysages-JL Polynésie, pour le réaménagement du plateau sportif Temauri village, lot n° 1 : aménagement extérieurs – VRD – Espaces vert, pour un montant de 18.697.654 FCFP TTC.	04/03/2010	10/03/2010

III°) Examen des affaires comme suit :

Délibération n° 2010-16	Unanimité Dont 1 procuration
<p>Sur le rapport n° 2010-18 présenté par Monsieur Michel BUILLARD,</p> <p>Le conseil municipal, après avoir délibéré, APPROUVE les statuts de l'association « Papeete Centre Ville », AUTORISE l'adhésion de la Commune à l'association « Papeete Centre Ville » et APPROUVE le paiement par la Commune du montant de la cotisation annuelle fixée par l'association « Papeete Centre Ville ».</p>	

Afin de participer à la relance de l'activité économique malgré la conjoncture actuelle, les commerçants de la ville et plus particulièrement ceux du centre ville sont quasi-unanimes pour admettre qu'il est indispensable d'organiser et développer des actions ou manifestations commerciales régulières dans la capitale. Ce souci est bien évidemment partagé par la Commune de Papeete. C'est ainsi que la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Services et des Métiers (CCISM), la Fédération Générale du Commerce (FGC), la Commune de Papeete et de nombreux commerçants de la place ont décidé de mettre en œuvre une forme de partenariat en vue d'organiser et d'optimiser des opérations commerciales, d'attraction et d'accueil de la clientèle locale ou touristique avec notamment pour buts :

- de contribuer à la notoriété et à la valorisation de l'image de la capitale ;*
- de promouvoir et animer la ville de Papeete ;*
- d'assurer une bonne gestion du centre-ville et faire participer les commerçants à des actions publiques ;*
- de favoriser toutes actions permettant la dynamisation du centre-ville ;*
- d'inciter les consommateurs à fréquenter davantage les petits commerces et autres activités patentées du centre-ville (zone de compétence délimitée de « Papeete Centre Ville ») ;*
- de contribuer au développement économique de la ville et à la promotion du tourisme ;*
- et d'émettre des propositions pour l'aménagement de la Ville.*

A cet effet, les partenaires souhaitent utiliser la voie associative pour optimiser leurs objectifs.

Un projet de statuts de l'association dénommée « Papeete Centre Ville » a été rédigé en vue de fédérer utilement les personnes concernées, les moyens financiers et les actions envisagées. Ce projet prévoit la mise en place d'un règlement intérieur qui déterminera les modalités pratiques de fonctionnement de l'association. La Commune de Papeete est, depuis le début, associée à l'élaboration de cette structure et souhaite, par conséquent, participer activement à sa création et à son fonctionnement.

Madame Florienne PANAI propose que soit rajouté au nom de l'association proposé une extension en langue tahitienne « Oire Pu »

Madame Victorine SHAN SEI FAN est favorable à la proposition et explique qu'il est néanmoins important de garder « Papeete Centre Ville » car cette dénomination a une portée internationale, étant déjà utilisée par d'autres communes (Nice, Nouméa,...).

Monsieur Max DESTANG souhaite que la Commune soit représentée au sein du Conseil d'Administration de l'association.

Madame Victorine SHAN SEI FAN informe les membres du Conseil que la Commune présidera un comité stratégique qui sera institué au sein de l'association et qui aura pour mission notamment de veiller à la bonne utilisation des fonds.

Délibération n° 2010-17

Unanimité
Dont 1
procuration

Sur le rapport n° 2010-18 présenté par Monsieur Michel BUIILLARD,

Le conseil municipal, après avoir procédé à leur élection au scrutin ordinaire, **DESIGNE** en qualité de représentants de la Commune de Papeete au sein de l'association « Papeete Centre Ville » :

- Madame Victorine SHAN SEI FAN titulaire
- Monsieur Jean-Michel CARLSON suppléant

IV°) Questions orales : (Article L.2121-19 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Néant

V°) Questions Diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de l'agenda des prochains mois et notamment de la visite de deux délégations :

- du 9 avril au 16 avril 2010 : Visite de Monsieur Gaël YANNO, Premier Adjoint et Député de la Commune de Nouméa et de sa délégation.
- du 15 mai au 22 mai 2010 : Visite de Monsieur Rudy SALLES Député-Adjoint au Maire de la Ville de Nice Côte d'Azur et de son épouse et de Madame Nathalie LEPERS, chargée de projet à la Direction des relations internationales de la Mairie de Nice.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 8h25

La Secrétaire de séance

Le Maire

Hinatea TAMA

Michel BUIILLARD